



Port de Caen-Ouistreham, le 7 octobre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ports de Normandie dévoile le futur nouveau pont de Colombelles

Le pont de Colombelles est vétuste. Ses pannes sont chroniques, ses coûts d'exploitation sont très importants et il est impossible de prolonger sa durée de vie au-delà de quelques années, au regard de l'évolution du trafic à venir. Dans ce contexte, il a été décidé de construire un nouvel ouvrage mobile légèrement en aval du pont existant. A l'issue d'une procédure de sélection respectant les codes des marchés publics, les élus de Ports de Normandie viennent de sélectionner l'entreprise qui réalisera les travaux ainsi que le modèle de pont qui sera construit.

Pourquoi le pont de Colombelles doit-il être refait à neuf ?

Le pont de Colombelles est un ouvrage mobile datant de 1958-1959.

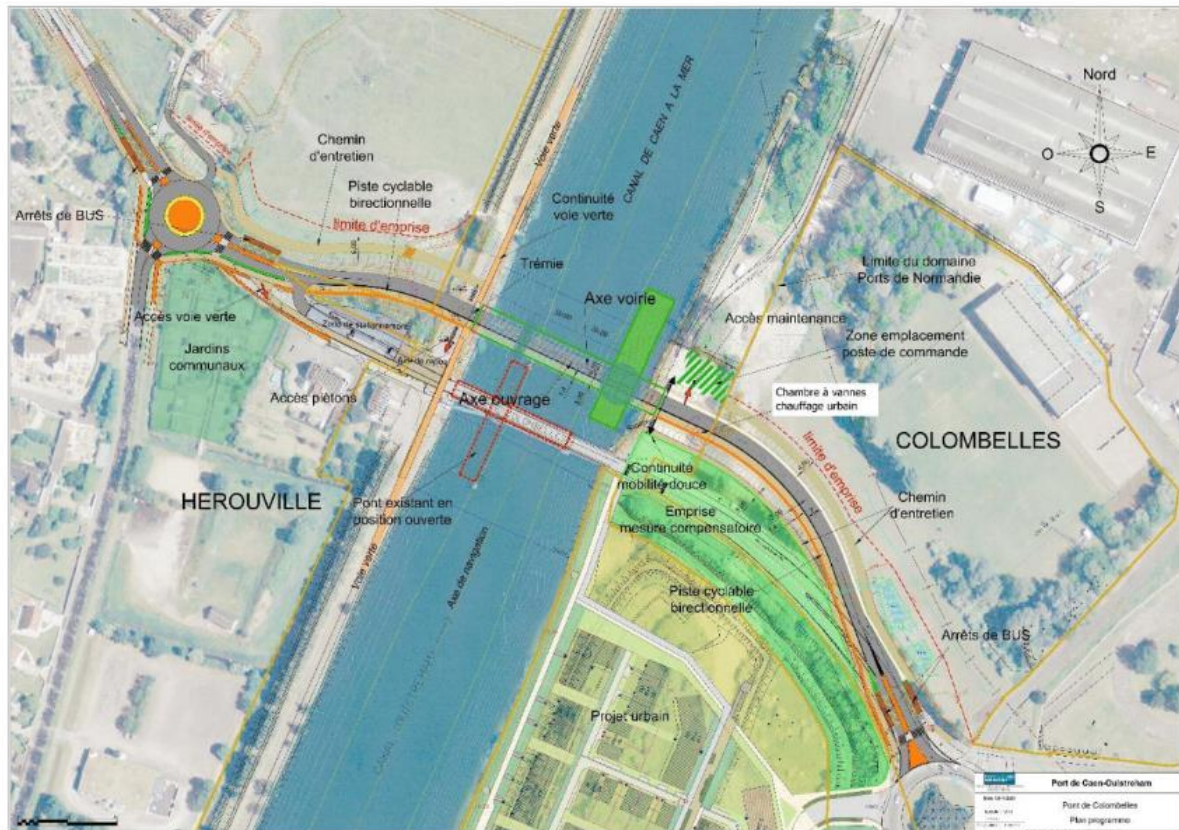
En 2008, il a fait l'objet de travaux visant à prolonger son espérance de vie. Le système de fondation de l'ouvrage a été changé, les descentes de charges transitant désormais lors des rotations par un pivot central.

En 2016, une inspection détaillée a mis en évidence une fatigue importante d'éléments structurels de la charpente métallique. Des interventions ont été nécessaires pour stopper des fissurations. Des renforts ponctuels ont dû être mis en œuvre. Fin 2016, le vérin principal, qui permet de soulever l'ouvrage avant rotation, est tombé en panne ce qui a occasionné de nombreuses semaines de perturbations, avant qu'un nouveau vérin ne soit fabriqué et mis en œuvre.

Depuis, Ports de Normandie intervient régulièrement sur cet ouvrage afin de le maintenir en état de marche mais il est clairement en fin de vie. Or, compte-tenu du niveau de trafic actuel (près de 17 000 véhicules / jour) et des aménagements en cours et futurs (cf. desserte portuaire et éco-quartier d'Hérouville Saint-Clair), la fiabilité de son fonctionnement en tant que desserte routière doit être garantie.

Par ailleurs, la voie navigable que représente le Canal est essentielle au trafic portuaire. Le bon fonctionnement du pont doit donc être assuré afin que le trafic maritime ne soit jamais

perturbé, gage de fiabilité et d'attractivité du port, d'autant que les travaux réalisés au niveau des écluses de Ouistreham permettent désormais d'accueillir des navires plus larges et de capter ainsi de nouveaux trafics.



Plan programme

Les caractéristiques du futur ouvrage

Lorsque Ports de Normandie a lancé la procédure de sélection du prestataire qui réalisera les travaux, un certain nombre de critères ont été définis :

- Le nouvel aménagement doit prendre en considération la desserte routière d'ensemble entre l'échangeur de la RD 515 et le rond-point RD 402 – 226 mais aussi l'exploitation commerciale du port de Caen-Ouistreham par les navires empruntant le canal afin de desservir les différents secteurs d'activité du port.
- L'ouvrage constituera le premier lien entre le nouveau quartier de « la Presqu'île hérouvillaise » et la ville « historique ». Il doit donc assurer une cohabitation harmonieuse et sécurisée entre différents types de déplacements : déplacements « doux », circulation routière dense et passage des navires sur le canal (arrêts momentanés de la circulation).
- Pour répondre à ces besoins, le nouveau pont sera composé d'une chaussée bidirectionnelle de 2 voies de 3.25 m de large chacune, d'un trottoir piéton de 1.40 m de large et d'une piste cyclable bidirectionnelle de 3 m de large qui s'intégrera dans le schéma du réseau cyclable de l'agglomération caennaise.

- Du point de vue des usages maritimes, il est prévu que le type du nouveau pont soit similaire au pont existant, c'est-à-dire un pont tournant dont les manœuvres seront commandées par le système de téléconduite des ouvrages de Ports de Normandie. Il permettra un chenal de navigation de 40 m de large permettant de recevoir tous les types de navires capables de franchir les écluses de Ouistreham. Le gabarit libre sous le pont sera fixé entre 4,10 m et 4,50 m permettant d'assurer le passage des activités de loisirs, comme l'aviron, ou de futures navettes fluviales sans avoir à manœuvrer le pont.

La procédure de sélection de l'entreprise qui réalisera les travaux

C'est sur la base de ces critères que Ports de Normandie a lancé une procédure avec négociation restreinte qui s'est déroulée en deux phases. Nous avons, dans un premier temps, lancé un appel à candidatures afin de sélectionner plusieurs candidats. Une fois ces derniers sélectionnés, ils ont été destinataires d'un document comprenant le programme fonctionnel et technique afin qu'ils puissent établir une première offre. Ils ont ensuite été auditionnés à 2 reprises et ont pu, après chaque audition, présenter une nouvelle offre, jusqu'à l'offre finale.

Pour choisir le meilleur candidat, les élus de Ports de Normandie se sont appuyés sur les critères suivants :

- Le prix (50 % de la note attribuée). La meilleure note a été attribuée au prix le moins disant.
- La valeur technique (50 % de la note attribuée). Elle a été appréciée selon les critères suivants : qualité architecturale, durabilité et impact environnemental des matériaux et produits, coûts et modalités de maintenance adaptées, fiabilité des systèmes de commande et téléconduite, environnement, maîtrise des impacts pendant la construction des nuisances apportées, organisation de chantier.

A l'issue de cette procédure, c'est la proposition du groupement EIFFAGE METAL / LAVIGNE-CHERON / ARCADIS / ISM / EIFFAGE GENIE CIVIL / ETMF qui a remporté l'appel d'offres. Sa prestation comprendra la conception et la construction du nouvel ouvrage ainsi que le génie civil associé. Il devra également procéder à la démolition de l'ouvrage existant.

Les raisons qui ont guidé le choix des élus de Ports de Normandie

⇒ Sa qualité architecturale

La structure de l'ouvrage est très légère et transparente. Elle offre des vues sur le canal et une intégration harmonieuse dans le paysage. La structure du tablier est identique sur la travée mobile et la travée fixe ce qui crée un ensemble homogène. Le profil en long de l'ouvrage est relativement plat améliorant ainsi l'usage des piétons et cyclistes. La longueur de l'ouvrage permet d'assurer la continuité des promenades et du chemin de halage au bord du canal sur les deux berges. Enfin, le poste de commande, recouvert d'un bardage en bois, est intégré de façon discrète dans le paysage.

⇒ La durabilité et l'impact environnemental réduit du projet

Le groupement EIFFAGE METAL / LAVIGNE-CHERON / ARCADIS / ISM / EIFFAGE GENIE CIVIL / ETMF s'engage à utiliser un acier à forte proportion d'acier recyclé. Par ailleurs, la

finesse de cet ouvrage, grâce à l'optimisation de ses structures, va permettre de réduire la quantité d'acier utilisé. Enfin, la limitation des volumes de terrassement via un profil en long plus bas va permettre de diminuer la largeur des talus et les emprises du projet.

⇒ **Ses coûts et modalités de maintenance raisonnables**

⇒ **La fiabilité des systèmes de commande et téléconduite**

Vues prospectives proposées par le groupement EIFFAGE METAL / LAVIGNE-CHERON / ARCADIS / ISM / EIFFAGE GENIE CIVIL / ETMF



® EIFFAGE METAL / LAVIGNE-CHERON / ARCADIS / ISM / EIFFAGE GENIE CIVIL / ETMF



© EIFFAGE METAL / LAVIGNE-CHERON / ARCADIS / ISM / EIFFAGE GENIE CIVIL / ETMF



© EIFFAGE METAL / LAVIGNE-CHERON / ARCADIS / ISM / EIFFAGE GENIE CIVIL / ETMF



® EIFFAGE METAL / LAVIGNE-CHERON / ARCADIS / ISM / EIFFAGE GENIE CIVIL / ETMF

« Lors du lancement de ce projet, j'avais fixé une feuille de route très claire à Ports de Normandie. Cet ouvrage devait répondre à trois objectifs : contribuer au désengorgement du trafic routier à l'échelle de l'agglomération caennaise, favoriser le développement des mobilités douces et permettre à l'activité portuaire de se maintenir. Le modèle de pont qui a été aujourd'hui choisi par l'ensemble des élus de Ports de Normandie, répond à tous ces critères et je m'en réjouis. »

Hervé Morin, Président de la Région Normandie et de Ports de Normandie

« Le pont de Colombelles est un maillon essentiel de la continuité de la Desserte portuaire entre l'autoroute A13 et la route départementale de Ouistreham, en délestant le viaduc de Calix. Cet ouvrage s'inscrit donc pleinement dans le prolongement du viaduc du « Haut plateau » qui enjambe l'Orne et dont le Département a récemment assuré la réalisation aux côtés des autres collectivités. Par une réponse architecturale sobre et élégante, sa reconstruction répond aux enjeux croisés des différents modes de déplacement (routiers et fluviaux), en inscrivant aussi l'ouvrage et les voies qu'il porte dans le réseau des mobilités douces de l'agglomération et du Département.

C'est pourquoi, tant par sa participation au financement que par l'association de ses élus et de ses équipes au projet, le Département du Calvados soutient cette opération menée par Ports de Normandie ».

Jean-Léonce Dupont, Président du Département du Calvados

"Ce projet s'inscrit dans la continuité de la desserte portuaire. Ce nouveau pont permet de se projeter dans l'avenir de cette partie du territoire de Caen la mer alliant sécurisation des axes structurants et valorisation des mobilités douces."

Joël Bruneau, Président de Caen la Mer

Prochaine étape

Une enquête publique sera lancée avant l'été afin de permettre à chacun, dans le prolongement de la concertation publique qui a eu lieu en 2021, de s'exprimer sur le projet et son intégration environnementale.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects (Etude INSEE 2016) / 420 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr